



Compte-rendu de la séance du Conseil d'Administration du 10 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf, le dix avril, les membres du Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de la Rive Droite se sont réunis dans la salle de réunion du CIAS sur la convocation qui leur a été adressée le quatre avril 2019 par le Président, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Présents :	HOSCHAR Jacky, LAPOIRIE Catherine, NEGRI Colette, BALLARINI Jean-Louis, BESOZZI Daniel, HUBERTY René, TURCK Gilbert, VETZEL Jean-Paul, REDON Marcel
Absents :	<i>néant</i>

La séance est ouverte à 9 heures 00, sous la présidence de Monsieur Jacky HOSCHAR, Président, qui constate que le quorum est atteint.

Monsieur le Président donne lecture de l'ordre du jour, conformément aux dispositions du CGCT :

ORDRE DU JOUR

1. **FINANCES : Compte de gestion 2018**
2. **FINANCES : Compte Administratif 2018**
3. **FINANCES : Affectation du résultat 2018**
4. **FINANCES : Non-valeurs et provisions 2019**
5. **FINANCES : Budget Primitif 2019**

POINT 1 : COMPTE DE GESTION 2018

DCA N° 2019-001

Le Président rappelle que le Compte de Gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au Compte Administratif. Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2018, et les Décisions Modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le Compte de Gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **approuve** le Compte de Gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2018. Ce Compte de Gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

POINT 2 : COMPTE ADMINISTRATIF 2018**DCA N° 2019-002**

Le Compte Administratif du CIAS pour l'exercice 2018 a été arrêté le **31 décembre 2018**. Concernant l'exercice 2018, ce Compte Administratif est présenté selon la nomenclature M14 pour le budget principal.

En outre, conformément aux instructions ministérielles en vigueur, et notamment au Décret du 27 mars 1993 précisant les modalités d'application de la Loi n° 92.125 du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République, les états et listes sont joints au Compte Administratif.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, sous la Présidence de Madame LAPOIRIE Catherine, Vice-Présidente, le Président ne pouvant participer au vote :

- Vu les Décrets et instructions ministérielles sur la comptabilité publique,
- Vu le Budget Primitif et les Décisions Modificatives de l'exercice considéré,
- **approuve** le Compte Administratif du CIAS de la Rive Droite pour l'exercice 2018. Ces résultats sont en parfaite concordance avec le Compte de Gestion du Trésorier Principal, qui fait l'objet d'une autre délibération.
- Les recettes et les dépenses de l'exercice 2018 du budget principal exécutées en comptabilité M14 sont arrêtées aux montants suivants :

	Résultats à la clôture 2017	Part affectée à l'investissement	Dépenses 2018	Recettes 2018	Résultat 2018	Résultat à la clôture 2018
INVESTISSEMENT				7 277,79 €	7 277,79 €	7 277,79 €
FONCTIONNEMENT	33 353,26 €	0,00 €	1 277 327,32 €	1 193 419,06 €	- 83 908,26 €	- 50 555,00 €
TOTAL	33 353,26 €	0,00	1 277 327,32 €	1 200 696,85 €	- 76 630,47 €	- 43 277,21 €
LIGNE 002 EXCEDENT 2018		33 353,26 €				

POINT 3 : AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT 2018**DCA N° 2019-003**

- Après avoir entendu et approuvé, ce jour, le Compte Administratif de l'exercice 2018,
- Statuant sur le résultat de fonctionnement de l'exercice 2018,
- Constatant que le compte administratif présente un déficit de fonctionnement de **50 555,00 €**,

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **décide** de reporter le déficit sur la ligne 002 en dépenses de fonctionnement.

VU l'instruction M14 relative à la comptabilité des communes,

VU l'article L-2321-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **approuve** l'admission en non-valeur des titres de recettes pour un montant de 14,80 €.
- **décide** de reprendre l'intégralité des provisions comptabilisées au 31/12/2018 au titre des débiteurs, défaillants soit 1 265,30 €.
- **décide** de porter au 31/12/2019, pour le budget principal, le montant des provisions comptabilisées au titre des débiteurs défaillants à hauteur de 1 363,90 €.

Vu les articles L.2311-1, L.2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs au vote du Budget Primitif,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au budget principal,

Considérant le projet de Budget Primitif de l'exercice 2019 du budget principal présenté par le Président, soumis au vote par nature,

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **décide** d'adopter le budget primitif pour l'exercice 2019 tel que décrit dans le document annexé et conformément au tableau ci-dessous :
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
 - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,

Le budget principal, pour l'exercice 2019, est équilibré en recettes et dépenses aux montants de :

	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Inscriptions budgétaires	1 561 813,80 €	1 561 813,80 €	22 730,59 €	15 452,80 €
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté				7 277,79 €
TOTAUX	1 561 813,80 €	1 561 813,80 €	22 730,59 €	22 730,59 €

La séance est levée à 09 heures 55.

Le Président,



Affichage fait le 12 avril 2019

Approbation du PROCÈS VERBAL de la séance du Conseil d'Administration du 7 décembre 2018

NOM Prénom	Présence	Procuration à	Signature
HOSCHAR Jacky Président	<input checked="" type="checkbox"/> Présent <input type="checkbox"/> Absent <input type="checkbox"/> Absence excusée		
LAPOIRIE Catherine Vice-Présidente	<input checked="" type="checkbox"/> Présent <input type="checkbox"/> Absent <input checked="" type="checkbox"/> Absence excusée		
NEGRI Colette Vice-Présidente	<input checked="" type="checkbox"/> Présent <input type="checkbox"/> Absent <input type="checkbox"/> Absence excusée		
BALLARINI Jean-Louis	<input checked="" type="checkbox"/> Présent <input type="checkbox"/> Absent <input type="checkbox"/> Absence excusée		
BESOZZI Daniel	<input checked="" type="checkbox"/> Présent <input type="checkbox"/> Absent <input type="checkbox"/> Absence excusée		
HUBERTY René	<input checked="" type="checkbox"/> Présent <input type="checkbox"/> Absent <input type="checkbox"/> Absence excusée		
TURCK Gilbert	<input checked="" type="checkbox"/> Présent <input type="checkbox"/> Absent <input type="checkbox"/> Absence excusée		
VETZEL Jean-Paul	<input checked="" type="checkbox"/> Présent <input type="checkbox"/> Absent <input type="checkbox"/> Absence excusée		
REDON Marcel	<input checked="" type="checkbox"/> Présent <input type="checkbox"/> Absent <input type="checkbox"/> Absence excusée		